



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-1828877

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 10/02/2025

Intitulé du poste (F/H):

Chef / cheffe du département des publics

Direction du développement culturel et des publics

Catégorie statutaire : A / A+

Corps : tous corps de A / A+

Code corps : ATTADM/
ICCEAAC

Groupe RIFSEEP : selon corps

Grille CMN : 5

Métier cadre de gestion : chef de
département

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC
2012) : Culture

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) : CUL03B
Responsable de production et de programmation culturelle

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Hôtel de Sully 62 rue Saint-Antoine 75004 PARIS

Le Centre des monuments nationaux accueille plus de 11 millions de visiteurs par an, aux profils et origines géographiques multiples.

Il développe un projet global visant à diversifier toujours plus son public, à améliorer en permanence la qualité de l'accueil et de la médiation proposés aux visiteurs, en recherchant les dispositifs les plus adaptés et innovants, combinant notamment des dimensions humaine et numérique, et en développant des formats originaux de participation des publics.

MISSIONS

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice du développement culturel et des publics, le/la chef/fe du département des publics propose la politique générale de l'établissement en matière de politique des publics et de médiation (comprenant les parcours de visite dans les monuments), assure le pilotage opérationnel de l'ensemble des activités du département ainsi que le management des agents placés sous sa responsabilité.

Le CMN a pour vocation de rendre les 110 monuments qu'il gère accessibles au plus grand nombre, notamment aux publics éloignés de la culture, et de contribuer à la politique d'éducation artistique et culturelle, notamment par l'accueil de nombreux publics scolaires. Pour ce faire, il met en œuvre, d'une part, une politique des publics qui vise à diversifier et accroître sa fréquentation et d'autre part, une stratégie de médiation, pour donner à tous les clés de compréhension du monument, son histoire, son architecture, son contexte.

L'ambition est de donner à chacun le sentiment d'être bienvenu et attendu dans les monuments.

ACTIVITES PRINCIPALES

En matière de développement des publics, le/la chef/fe : :

- Est force de proposition sur la stratégie de l'établissement en matière de développement et de diversification des publics, avec une attention particulière portée aux publics prioritaires du CMN : publics jeunes et scolaires, publics issus du champ social, publics en situation de handicap, publics familiaux, etc ; en tenant compte des spécificités territoriales (ruralité) ;
- Met en œuvre les actions qui découlent de cette stratégie ;

- Participe au développement quantitatif de la fréquentation, en lien avec la Direction du Développement Economique et de la Relation Visiteurs (DDERV) chargée notamment d'assurer la promotion de l'offre de visite du CMN ;
- Impulse et coordonne des opérations fédératives pour mobiliser les publics concernés dans l'ensemble du réseau, ainsi que les événements nationaux (JEP, etc) et des manifestations partenaires (Printemps du dessin, etc) ;
- Exerce un rôle de conseil auprès des monuments pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs actions de développement des publics et diffuse les bonnes pratiques ;
- Veille au bon fonctionnement des visites-conférences d'Ile-de-France avec les monuments concernés ;
- Impulse des actions permettant une plus grande implication des publics dans les monuments mais aussi dans les projets portés par le CMN ;

En matière de politique de médiation et d'élaboration des parcours de visite, en lien avec les monuments, le/la chef/fe : :

- Veille à la cohérence de l'offre de visite, conçoit et met en œuvre les différents moyens de médiation mis à la disposition des visiteurs, qui contribuent à la compréhension du monument et à l'enrichissement de son récit ;
- Est en charge du pilotage de renouvellement total ou partiel des parcours de visites, en lien permanent avec la Direction de la Conservation des Monuments et des Collections (DCMC), en imaginant les formats et supports (textes, sons, images, dispositifs numériques, etc), les mieux adaptés aux sites, et accessibles aux différents publics (notamment scolaires, jeunes, personnes en situation de handicap, néo-visiteurs, touristes, etc).

En matière de perspectives et de développement, le/la chef/fe : :

- Est en capacité d'imaginer de nouvelles formes de médiation et de nouveaux formats de visite, notamment en impliquant les publics, et de porter leur mise en œuvre ;
- Conduit des études dans son domaine d'activité, établit des diagnostics de l'existant et propose des nouveaux axes de développement ;
- Propose des actions de changement (nouvelles méthodes de travail, nouveaux outils) pour améliorer la conduite des projets du département ;
- Propose et met en place des indicateurs d'évaluation et de pilotage de l'activité ;

En matière de pilotage de l'activité, de management et de suivi budgétaire et juridique, le/la chef/fe :

- Anime et encadre une équipe de 16 personnes ;
- Propose une méthodologie de travail renforcée en transversalité avec la DCMC, pour veiller à une bonne articulation entre les travaux dans les monuments et les dispositifs de médiation concernés ;
- Propose une méthodologie de travail renforcée en transversalité avec la DDERV, pour veiller à une bonne articulation et complémentarité entre les missions ;
- Est responsable de la bonne exécution du budget affecté au département et évalue le coût des objectifs fixés ;
- Veille à l'équilibre du plan d'actions, tant en termes de budget, de ressources humaines qu'en termes de répartition des actions culturelles sur le territoire ;
- Assure le respect de la réglementation et des procédures dans le cadre des missions du département (marchés publics, conventions, etc), en lien avec la Direction Administrative, Juridique et Financière (DAJF) ;
- Anime une collaboration régulière avec la Direction Communication, pour valoriser les différents projets du département, et faire vivre la stratégie des publics dans les différents outils de communication déployés par l'établissement ;
- Propose des axes de développement pour son département de manière à tendre vers un fonctionnement optimisé et un enrichissement des activités et des services proposés ;
- Assure le pilotage opérationnel de l'activité en déterminant les priorités à établir et les différents moyens à mobiliser (humains, matériels, etc.) ;
- Fixe les objectifs opérationnels du département, répartit et planifie les activités ;
- Conduit les évaluations individuelles afin d'identifier les besoins en formation et de développer les compétences de ses collaborateurs, accompagne les agents dans leur évolution de carrière ;
- Anime le dialogue et veille à la concertation au sein du département, identifie et arbitre les éventuels conflits ;
- Développe des actions transversales avec les autres départements de la Direction, et les autres Directions / Missions, au service des missions du département.

En matière de représentation de l'établissement, le/la chef/fe :

- Assure l'interface pour son département avec l'ensemble des directions de l'établissement et des monuments ;
- Représente, le cas échéant, l'établissement au sein des différentes instances (réunions, manifestations...) et remplace la Directrice à l'extérieur en cas d'empêchement à sa demande.

Compétences principales mises en œuvre :

Compétences techniques :

- Diplômé BAC + 5 dans les domaines de la gestion des institutions culturelles, du développement culturel ou de médiation ;
- Expérience professionnelle de 8 ans minimum dans un métier équivalent ;
- Maîtrise des savoirs liés au numérique ;
- Maîtrise des savoirs liés à l'organisation de projets culturels, notamment les procédures de commandes publiques ;
- Maîtrise des savoirs liés à la médiation culturelle : histoire, évolution des pratiques et des outils de connaissance des publics ;
- Maîtrise des méthodes de transmission des savoirs (pédagogie pour enfants, pour adultes...) ;
- Maîtrise des savoirs liés à la médiation vers les différents publics ;
- Connaissance du ministère de la Culture et des acteurs publics et privés du développement culturel.

Savoir-faire :

- Capacité à manager une équipe ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Capacité à construire et à faire vivre un réseau professionnel ;
- Gestion de projets complexes.

Savoir-être :

- Excellent sens de la méthode et de l'organisation ;
- Réactivité ;
- Capacité à négocier, à convaincre ;
- Force de propositions ;
- Sens du relationnel.

Environnement professionnel :

Premier réseau public français culturel et touristique avec 11 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux (CMN) est dirigé par Madame Marie LAVANDIER, nommée Présidente par décret sur proposition du Ministre de la Culture pour une durée de 5 ans, renouvelable.

*Le Centre des Monuments Nationaux conserve et ouvre à la visite 110 monuments d'exception. Tous illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français et cela depuis **110 ans** !*

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : la directrice du développement culturel et des publics

Liaisons fonctionnelles : l'ensemble des agents de la direction ainsi que ceux des autres directions et des monuments.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts :** fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération encadrée par le cadre de gestion du personnel non titulaire du Centre des monuments nationaux pour les contractuels, et par les grilles des corps de référence pour les fonctionnaires.
- Travail en horaires administratifs avec flexibilité sur les horaires et jours travaillés ;
- Mobilité professionnelle
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Permis B obligatoire
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire

Envois des candidatures :

Pour que votre candidature puisse être prise en compte, merci de la soumettre directement via notre plateforme de recrutement : [CMN - Chef / cheffe du département des publics H/F](#)

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.